

juin
2005

Petit journal des fouilles archéologiques Cœur de Ville

archéo n° 6

Sommaire

L'histoire
actuelle se fonde
sur l'histoire
passée

page 2

Les fouilles
du boulevard
Chasles

pages 4 à 7

L'information du
public.

Qui fait quoi ?

page 8

Fanny et Bastien à la découverte du temps passé (fin de la première époque).

Résumé du numéro précédent : Mettre au jour des vestiges archéologiques suppose qu'il faille détruire ceux qui les recouvraient. Pour conserver une trace de l'histoire d'un site, il faut donc prendre le temps d'enregistrer sur du papier, sur du film photographique, sur un support informatique, toutes les informations recueillies. On ne fouille qu'une seule fois un site archéologique et, à la différence des arbres, les vestiges archéologiques ne repoussent pas.



L'histoire actuelle se fonde sur l'histoire passée.

Où l'on découvre un trésor. L'archéologue urbain étudie la ville, depuis ses origines jusqu'à hier.

Le service Archéologie, mémoire de la ville

L'archéologue : Fantastique ! Vous apprenez vite, vous alors ! Nous avons d'abord consulté tous les documents archivés au Service Archéologie de la Ville de Chartres.

Bastien : Il y en a beaucoup ?

L'archéologue : Cela dépend ce que tu appelles beaucoup. Nous conservons tous les documents constitués par les archéologues qui ont fouillé à Chartres depuis plus de 30 ans, c'est-à-dire plus de 500 classeurs, plus de 50 000 photographies, plus de 3 000 plans, plus de 18 000 objets, plus de 6 000 caisses de fragments de poteries, d'os, de briques, etc.

Fanny : Oh ! Ce doit être difficile de s'y retrouver là-dedans, non ?

L'archéologue : Non, tout est classé, inventorié et enregistré sur ordinateur. Grâce aux numéros, dont je vous parlais plus haut,



Une vue de la réserve «Poteries».



Exemple de relevé archéologique : les couches archéologiques sont dessinées sur un calque à l'échelle 1/20e.

on peut retrouver très vite les informations que l'on cherche. Il faudrait venir visiter le Service Archéologie, je vous montrerai les réserves et la base de données qui y est constituée.

Chercheurs de trésors

Bastien : D'accord, mais moi je préférerais fouiller avec toi, trouver un trésor et ...

L'archéologue : Holà ! Je n'ai pas dit que nous trouvions des trésors. Quoi qu'en y réfléchissant bien, on pourrait dire qu'il y en a des milliers ! Mais pas ceux auxquels tu penses.

Bastien : Des milliers de trésors dans le sous-sol ?

L'archéologue : Tous ces plans dessinés, toutes ces photographies, tous ces objets nettoyés, recollés, dessinés, inventoriés, tout cet ensemble constituent le "Trésor de Chartres". Avec tout ceux

qui proviennent des fouilles précédentes, ils permettent de reconstituer, fouille après fouille, l'histoire de la ville.

Fanny : Vous êtes donc historien ?

L'archéologue : Oui et non, l'historien interroge les textes. L'archéologue interroge les vestiges enfouis. Ce sont des témoins de natures différentes, mais les questions que posent l'historien et l'archéologue sont les mêmes. L'objet de notre recherche est l'histoire de la ville, depuis ses origines jusqu'à hier. Et pour de larges périodes seule l'archéologie peut apporter des éléments nouveaux, puisque les textes sont soit absents, soit rares et incomplets.

Apprentis archéologues

Bastien : Tu n'as pas répondu à ma question. Serait-il possible de participer aux fouilles ? De faire un stage par exemple ?

L'archéologue : Les recherches sur la place des Épars et le boulevard



Des archéologues au travail sur le chantier du complexe cinématographique (troisième tranche du projet Cœur de ville) : nettoyage après le décapage à la pelle mécanique. En haut, à droite, fouille fine à la truelle.

Chasles sont achevées, mais sur de nouvelles fouilles, pourquoi pas. Vous me paraissez suffisamment motivés et costauds pour cela tous les deux !

Fanny : Pourquoi ?

Il faudra piocher, pousser les brouettes, nous aussi ?

L'archéologue : Bien sûr ! Notre petite discussion a montré que l'archéologie, est avant tout une activité intellectuelle, qu'elle requiert une grande rigueur, et nécessite des connaissances nombreuses et variées, mais c'est aussi une activité physique intense. Il faut savoir manier avec précision truelle, pelle, pioche, brouette par tous les temps. Je vous propose un stage de trois semaines, durant lequel vous serez encadrés par des archéologues professionnels, mais à deux conditions.

Fanny : Lesquelles ?

L'archéologue : D'une part, vous devrez porter les mêmes équipements de sécurité que nous (des chaussures, des gants, voire un casque), d'autre part, vous devrez me remettre une autorisation parentale écrite, accompagnée des attestations d'assurance et de vaccination antitétanique. C'est d'accord ?

Fanny et Bastien : Oui !

L'archéologue : Alors rendez-vous sur le prochain chantier de fouille !



Fin de la première époque des découvertes de Fanny et Bastien.

À l'angle de la place des Épars et du boulevard Chasles.

Les recherches archéologiques ont porté sur les vestiges d'une église paroissiale dédiée à saint Saturnin et d'une chapelle dédiée à saint Thomas de Cantorbéry, bâtiments détruits aux XIV^e et XVI^e siècles.

L'église Saint-Saturnin

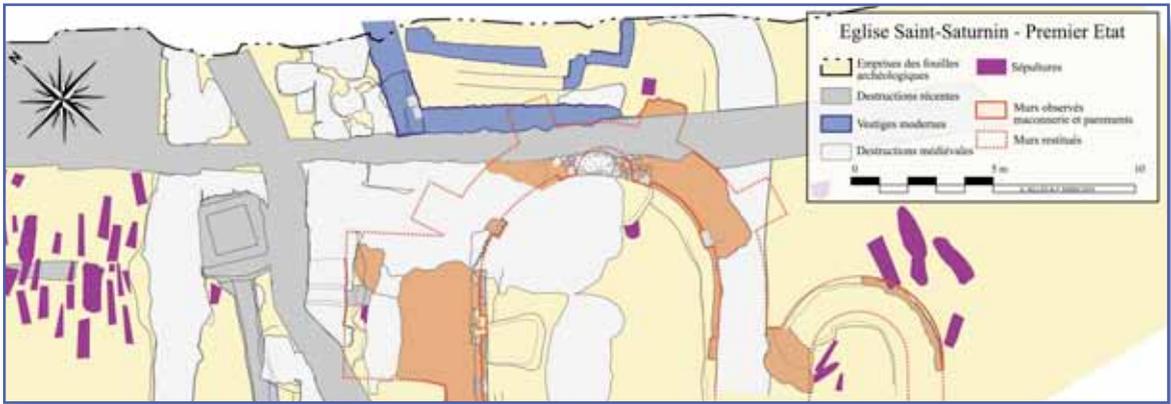
L'implantation de l'église la plus ancienne respecte la direction de la trame urbaine antique (à 45° par rapport aux points cardinaux). De cette église, subsistent les fondations et une faible partie de l'élévation de la nef, du chœur et du bas-côté sud. Extérieurement, cet édifice devait être renforcé par des contreforts (un

exemplaire préservé). Les rares sols conservés sont en terre battue.

La période de construction de cet édifice peut être comprise entre la période carolingienne et le XI^e siècle, voire le XII^e siècle. Cette église pourrait donc être la première église Saint-Saturnin. La mention la plus ancienne de la paroisse apparaît dans un texte daté entre 1060 et 1090. La fondation du bourg, attaché à cette



Maçonneries imbriquées appartenant aux différents états de l'église. Ces vestiges ont été endommagés par les aménagements postérieurs à l'abandon de l'édifice.



Plan général de la première église et du cimetière. La nef mesure près de huit mètres de largeur. L'abside circulaire est dotée de piliers engagés faiblement saillants. Une absidiole d'1,30 m d'ouverture est aménagée dans la maçonnerie et termine le chœur. Un bas-côté ou chapelle latérale se développe sur le flanc sud-est de l'église, qui se termine par une abside simple. Du côté nord-ouest, une épaisse maçonnerie est peut-être l'assise d'un clocher ou d'un escalier.

église, est attestée en 1134. À cette époque, il se situe alors largement en dehors de l'enceinte urbaine, dont la porte la plus proche devait se trouver à l'angle des rues Serpente et du Soleil d'Or.

se prolonge sous le boulevard Chasles, hors des limites de fouille. Pour la construction de cette église, les terrains ont été remblayés et tous les niveaux de sols ont été détruits par les activités postérieures.



Bulle en plomb du pape Célestinus III (1191-1198), découverte au sud de l'église.

Transformation et agrandissement

Une deuxième église remplace l'édifice précédent, même si les sources historiques ne font pas état d'une reconstruction de l'église au cours du Moyen-Âge. Le nouvel édifice réutilise le mur sud-ouest de l'église antérieure comme mur "gouttereau". Son chœur



Détail des sols en terre s'appuyant sur les maçonneries de la première église.



Plan général de la deuxième église. Elle se compose d'une nef large de huit mètres environ et de deux bas-côtés larges de 3,50 m. Le bas-côté sud se termine par une abside simple. Cette église avait au moins trente mètres de longueur. La nef et le bas-côté sud sont séparés par des piliers dont il subsiste d'importants massifs de fondation, tandis que la séparation de la nef et du bas-côté nord est marquée par un mur continu

La chapelle Saint-Thomas

Avant 1179, l'église est transformée par la construction d'une crypte située sous le chœur et le bas-côté nord. Cette crypte pourrait correspondre à la chapelle Saint-Thomas-de-Canterbury édifiée au XIII^e s. Les aménagements postérieurs ont largement détruit cette crypte. Sous le chœur, elle mesure 6,80 m de largeur. Les fouilles ont mis en évidence plusieurs transformations



comme l'installation d'une petite banquette sur le pourtour de la crypte. L'accès primitif, longeant le mur nord du chœur a été modifié et un nouvel escalier a été établi à partir du bas-côté nord.

Deux personnes au moins ont été inhumées sous le sol de cette crypte.

Après la guerre de Cent-Ans, l'église est reconstruite ou restaurée. Elle conserve



Ci-dessus : état primitif de la crypte montrant les piliers-supports avant l'installation de la banquette. À gauche : sol du dernier état en carreaux de terre cuite.

la titulature de Saint-Thomas. Cette église disparaît à la suite du siège de Chartres de 1568 et la crypte est définitivement comblée en 1615.

Les cimetières

Dans l'environnement de l'église, trois-cent-vingt-et-une tombes ont été identifiées. Au sud-est de l'église, se trouve un groupe de trente-huit sépultures dont les caractères suggèrent une datation carolingienne. Les autres sont associées au cimetière paroissial, qui reste en usage jusqu'en 1791.

Quelques tombes peuvent être datées précisément grâce aux pots à encens caractéristiques du XIV^e siècle. La population inhumée se compose principalement d'adultes. On note la présence de soixante-et-onze sujets



Ensemble de sépultures du cimetière paroissial.

immatures (avant 20 ans), mais aucun enfant décédé en période périnatale. Les textes anciens signalent des inhumations collectives dans ce cimetière lors des grandes pestes du Moyen-Âge. Aucune sépulture de ce type n'a été identifiée. En revanche, un ossuaire a été reconnu à l'angle sud du boulevard Chasles, lors de la surveillance archéologique des nouveaux réseaux, réalisée par le Service archéologique municipal.



Sépulture de pèlerin de Saint-Jacques (coquille sur l'abdomen -> flèche).

Réemploi d'édifices

Des blocs sculptés provenant d'édifices religieux ont été réutilisés dans des constructions modernes, en particulier dans le ravelin installé devant la porte des Épars. Ils appartiennent à des styles architecturaux allant du XII^e au XIV^e siècle et pourraient provenir de l'église Saint-Saturnin.

Base de colonne (XIIe s.) réutilisée dans un mur du XVIIIe s. D'autres blocs architecturaux provenant d'un édifice religieux médiéval sont réemployés dans le ravelin moderne (XVIe s.)



Le parc de stationnement souterrain du projet Cœur de Ville occupe environ 12 000 m² à l'emplacement d'une partie de la ville gallo-romaine, médiévale et moderne. Pour découvrir deux mille ans d'histoire, des recherches archéologiques se déroulent, avant sa construction, sur toute l'emprise du parc de stationnement.

© Ville de Chartres / Inrap. "Fanny et Bastien à la découverte du temps passé" est une création exclusive de Dominique Joly (Ville de Chartres - Service Archéologie). Le texte sur les églises et le cimetière est de Stéphanie Leconte, Hervé Sellès et Géraldine Teyssie. Sauf mention contraire, toutes les illustrations : Ville de Chartres - Service Archéologie / Inrap. Juin 2005. Imprimerie TOPP 5, ZA Saint-Mathieu - 28320 Gallardon. ISSN 1769-8146.

L'information du public

- Face à la place des Épars, rue Delacroix, des panneaux indiquent les objectifs des recherches et en exposent les premiers résultats.
- Le Petit journal des fouilles explique les principes de l'archéologie et les méthodes mises en œuvre pour déchiffrer les "archives du sol". Il présente aussi les principaux apports de la recherche dans le contexte de l'histoire urbaine.
- Sur le site internet de la Ville de Chartres (www.ville-chartres.fr) sont consultables tous les numéros du Petit Journal de fouille.
- Une exposition est ouverte dans les nouveaux locaux du Service Archéologie (1, rue de l'Étroit-Degré, face à l'entrée de la cathédrale) depuis le mois de juillet 2005. Sont présentés des objets issus de la fouille et de premières hypothèses d'interprétation des vestiges.
- La phase d'étude des données recueillies durant la fouille devrait s'achever à la fin de l'année 2006.

Autour du chantier, des photos légendées signalent aux passants les principaux vestiges.



Qui Fait Quoi ?



L'État

Le Ministère de la Culture (Direction de l'Architecture et du Patrimoine) a pour mission d'inventorier, d'étudier, de protéger et de conserver le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche archéologique. Il s'assure de la diffusion des résultats auprès de la communauté scientifique et du grand public. Dans le cadre de la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, le Ministère de la Culture (Préfet de région - Direction régionale des Affaires Culturelles - Service régional de l'Archéologie) a prescrit une fouille archéologique préventive à l'emplacement du futur parking et une surveillance de travaux lors de la réalisation des réseaux.



L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés de la Culture et de la Recherche. Son rôle est patrimonial et scientifique. Dans le cadre de l'opération Cœur de Ville, l'Inrap, assisté du Service municipal d'Archéologie, a en charge la conduite scientifique et technique de la fouille, l'étude des données et la publication des résultats.



La Ville de Chartres

La Ville de Chartres est le maître d'ouvrage du projet Cœur de Ville. À ce titre, et conformément à la loi, elle finance les recherches archéologiques. Le Service municipal d'Archéologie apporte une collaboration scientifique (problématique de recherche, détachement de personnel, informatisation des données) et technique (traitement et inventaire des objets). Jusqu'à la fin des travaux, il met en mémoire les vestiges recoupés par les tranchées de détournement des réseaux. Il permet au public et aux scolaires de découvrir et de comprendre les résultats de fouilles.